

Le 01 07 2010

Madame "l'empoisonneuse" (psychiatre)

VOUS NOUS AVEZ TUE !

DEUXIEME ANNIVERSAIRE DU DECES DE VIRGINIE

En prescrivant des médicaments psychotropes à ma fille Virginie, et en sachant par son dossier médical qu'elle était atteinte d'une addiction due à une poly-consommation de produit et médicaments psychotropes, vous l'avez maintenu pendant la période de soins ambulatoires (CMP de La Garde) dans un état permanent de souffrances psychiques dû au mélange de ces deux éléments.

Il est évident et reconnu par les professionnels de santé, dont vous faites partie, que ces mélanges créent des états de crises : (mal-être énormes), avec tous les symptômes que cela engendre, pouvant amener au **RAPTUS SUICIDAIRE**. (ce qui est arrivé).

Quand je pense tout ce que ma fille a souffert pendant ses crises, je ne puis que penser que vous en avez l'entière responsabilité, car, vous personnellement, ainsi que tous les psychiatres, connaissent les problèmes et les risques dus à la prise de médicaments psychotropes avec des produits psychotropes.

Ces risques sont bien expliqués sur les fiches d'identification de chaque produits, que vous avez prescrit à virginie;à savoir: ZYPREXA, ZOLOFT, DEPAMIDE, VALIUM, TERCIAN, AOTAL, ATHYMIL, THERALITE, LYSANXIA, LITHIUM, LOXAPAC, IMOVANE, RISPERDAL, DEPAKOTE etc..et ceux dont je n'ai pas le nom... dont il est bien précisé que la prise de ces médicaments ne se conçoit pas sans l'arrêt préalable de tout produit psychotrope, ainsi que c'est écrit sur toutes les notices et descriptifs de ces produits. Je ne pense pas vous l'apprendre, car vous savez mieux que moi ce qu'est une addiction et que l'on ne peut maîtriser le besoin de consommer, même sous l'emprise de différents médicaments psychotropes.

Alors pourquoi prescrivez-vous aux personnes dépendantes ce genre de médicaments? De ce fait vous maintenez toute une population de personnes vulnérables dans des états de souffrance en pensant pouvoir calmer ou faire cesser leur addiction. Soit vous rêvez, soit vous êtes inconsciente, soit vous le savez et là ce n'est pas tolérable.

Pour votre information, la seule façon de soigner les problèmes d'addictions, c'est de diriger ces personnes vers un centre de cure spécialisé (sevrage physique de fait et surtout psychologique). Il y en a plus de cinquante en France, et surtout pas en hôpital psychiatrique ni en service ambulatoire tel que pratiqué dans les Centres Médicaux Psychologiques dont vous aviez la responsabilité. (CMP de la Garde)

Mais en parler à ces personnes ou aux parents, c'est certainement vous priver d'une clientèle fidélisée de fait et facile... vous préférez fourguer toute une panoplie de médicaments qui vous rapporteront indirectement quelques avantages, faisant croire au malade, à son entourage et à sa famille qu'il est atteint d'une maladie psychiatrique.

Forcément toutes ces personnes maintenues en souffrance sont classées par vous et vos compères de toutes sortes de maladies psychiatriques créées artificiellement de fait. Les addictions ne peuvent être soignées par la psychiatrie, c'est une hérésie.

D'après de multiples études et constats notamment de l'IREB, il est bien reconnu que la majorité des personnes (80 %) présentant un état dépressif et/ou anxieux, ont un lien avec une consommation chronique de produits psychotropes. C'est logique, il n'y a pas besoin d'être psychiatre pour le comprendre, il est cité également le fait que les antidépresseurs tel que ZOLOFT et neuroleptiques (tel que ZYPREXA) augmentent le taux de suicide chez cette catégorie de personnes (zyprexa que vous avez prescrit à ma fille), un rapport médical le précise. Je m'en voudrai jusqu'à la fin de mes jours de n'avoir pas su tout cela avant, ce qui aurait évité à ma fille

Virginie (ainsi que toute ma famille), de subir toutes ces souffrances induites par les prescriptions abusives de médicaments psychotropes qui ont amené ma fille à se suicider (raptus suicidaire qui est très différent d'un suicide classique).

Il est grand temps qu'il soit reconnu que les psychiatres fabriquent des malades par leur ignorance voulue, et obstinée. Madame "l'empoisonneuse", depuis un an et demi je vous demande par différents moyens d'avoir accès comme la loi m'y autorise au dossier médical de ma fille, et depuis tout ce temps vous utilisez des excuses et stratagèmes qui sont indignes d'un médecin, déclinant votre responsabilité personnelle au dépend de l'hôpital psychiatrique de Pierrefeu, Var, pensant échapper au tribunal de grande instance et aller de ce fait au tribunal administratif, qui ferait reculer d'environ quatre à cinq ans, la date du procès pour empoisonnement et faute professionnelle que je vais intenter.

Vous substituant à la justice en évoquant, le fait que le dossier médical ne comporte pas d'éléments permettant de répondre à des questions, refusant de communiquer l'intégralité du dossier du dossier médical, pourquoi ?? de quoi avez-vous peur ??

Et lorsque, confronté au juge d'instruction vous outrepassiez vos droits et devoirs vous êtes lamentable, surtout quand vous me demandez 800 € de dommages et que je sois condamné à tous les dépens. Je ne trouve plus de qualificatifs adaptés.

Je comprends très bien votre ridicule défense, car le jour où je posséderai ce dossier l'angoisse sera pour vous votre quotidien. Vous êtes un danger pour la population, lorsque vous empoisonnez de pauvres personnes qui vous font confiance car ils sont désespérés, ne sachant plus que faire pour faire face à leur situation critique et destructrice.

Si j'en avais la possibilité je vous ferais ingurgiter autant d'antidépresseurs, anxiolytiques, neuroleptiques, anti-psychotiques que vous avez fait avaler à ma fille, la pauvre qui a tant souffert ainsi que ses parents et soeur de la voir dans ces états horribles, souffrante gémissante, hurlante de douleur psychique, madame "l'empoisonneuse" vous êtes ignoble, au sens propre du mot.

Le 24 juillet 2010, cela fera deux ans que ma fille Virginie, qui était ma vie, mes yeux, s'est jeté sous le train pour abrégier ses souffrances, et je peux vous dire que ma détermination à vous traduire en justice n'en est que plus grande, la rage et le dégoût que vous représentez à mes yeux n'ont pas de limite.

Vous le savez, la douleur de la disparition de Virginie a entraîné le suicide quatre mois plus tard de mon épouse et de ma seconde fille Amélie, même lieu, même méthode, mais ce n'était pas un raptus suicidaire, c'était une dégradation lente et inexorable de l'état mental induit par la souffrance d'une mère qui a perdu son enfant et également par le traitement spécial que vous nous avez fait subir lors de notre internement forcé: à savoir séparation physique des trois membres de la famille (le jour de l'incinération des restes du corps de ma fille), robotisés à grand coup de psychotropes dans des bâtiments séparés, portes fermées pendant douze jours avec interdiction de communiquer. En plus, faux certificat du docteur Mansion pour nous interner dans votre asile.

On n'applique même pas ce traitement à des hauts criminels de guerre.

Seuls les nazis on fait pire que vous.

Délire de psychiatres infâmes, vous "l'empoisonneuse", et vos acolytes

C'est mieux ainsi car mon épouse aurait fini sa vie dans un asile, comme un fantôme, robotisée pour ne plus rien ressentir de cette douleur sans nom.

Aussi, maintenant que je me retrouve seul après trente-cinq ans de mariage, je n'ai pas l'intention de poursuivre une vie misérable, vidée de tout souvenir qui pourrait me donner l'envie de rejoindre celles que j'aime par-dessus tout.

Je vous le répète encore une fois, je ne vous lâcherai pas tant que je serai vivant.

Et ne vous faites pas d'illusions, j'ai tout mon temps, des moyens, et une détermination à toute épreuve et je n'ai peur de rien.